



## **Un plan d'informatisation est déployé progressivement pour que la jeunesse des écoles maxipontaines soit de plain-pied dans le monde numérique.**

La municipalité, soucieuse de doter les écoles de la ville d'outils informatiques performants, a défini un équipement standard pour les écoles élémentaires : une classe mobile par école et un vidéo-projecteur interactif dans chaque classe avec tableau blanc triptyque. Les écoles maternelles seront également équipées d'un vidéo-projecteur interactif.

Dès cette année, l'ensemble des écoles élémentaires sera entièrement équipé.

Depuis avril 2016, les écoles Fabre d'Eglantine et Jean Rostand ont pu bénéficier des premières installations.

De plus en plus d'écoles s'équipent de tablettes car elles sont légères, prennent peu de place sur le bureau, ont une autonomie importante et semblent faciles d'utilisation. Tout est intégré (micro, caméra, appareil photo, souris, clavier). Elles sont d'usage plus fermé : une fois les applications installées, on n'y touche plus ; du coup, les risques de virus sont fortement réduits.

Une classe mobile est un ensemble d'ordinateurs ou de tablettes présentés dans une valise sur roulettes permettant de les transporter et de les recharger. La connexion à Internet est assurée par une borne wi-fi.

Elle permet de faire cours en utilisant les outils multimédias dans n'importe quelle salle de l'école, et plus seulement dans une salle dédiée, offrant ainsi beaucoup plus de souplesse.

Chaque classe mobile est composée de :

- 1 mallette de rangement
- 15 tablettes
- 1 PC portable pour l'enseignant avec un outil de gestion de classe
- 1 borne wi-fi

L'informatisation dans les écoles permet de diversifier les ressources et faire de la classe un espace ouvert sur le monde et de faciliter l'acquisition, la diffusion et l'exploitation des ressources numériques.

Prévue sur 3 années, cette modernisation et amélioration de la qualité d'enseigner et d'apprendre représente 210 000 euros.

Cette opération a reçu le soutien financier des services de l'Education nationale.